

LE CANADA

Ottawa, 1er Octobre 1883

MANDEMENT DE MGR L'ÉVÊQUE D'OTTAWA

Pour publier les prières prescrites par S. S. le Pape Léon XIII

JOSEPH THOMAS DUHAMEL

Par la Miséricorde de Dieu et la Grâce du Saint Siège Apostolique, Evêque d'Ottawa, Assistant au Trône Pontifical, etc.

Au Clergé, aux Communautés Religieuses et aux Fidèles du Diocèse d'Ottawa, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos Très Chers Frères,

L'Eglise une, sainte, catholique, apostolique et romaine est, vous ne l'ignorez pas, journellement exposée à de graves épreuves: la piété chrétienne, la moralité publique, la foi elle-même, qui est le bien suprême et le principe de toutes les autres vertus, tout cela est chaque jour menacé des plus grands périls.

C'est une chose des plus douloureuses et des plus lamentables de voir tant d'âmes, rachetées par le sang de Jésus-Christ, arrachées au salut par le tourbillon d'un siècle égaré, et précipitées dans l'abîme et dans une mort éternelle.

Toutefois, plus les calamités dont l'Eglise souffre sont grandes plus le Vicaire de Jésus-Christ se sent pressé de veiller avec soin à sa garde et à son intégrité; plus les âmes sont exposées à se perdre plus sa charité et son zèle s'enflamment. Aussi, l'héroïque Léon XIII s'efforce-t-il par tous les moyens de défendre les droits de l'épouse du Christ, de prévoir et de repousser les dangers qui la menacent et qui l'assailent.

Mais comme toutes les victoires de l'Eglise ont été remportées par les secours que Dieu lui-même a fait arriver en temps opportun, et par la force de son bras tout puissant, notre bien aimé Pontife ne se contente pas d'appeler dans les rangs de l'armée de Dieu, tous les hommes de bonne volonté qui, sur le trône, à la tête des gouvernements ou simples sujets, comprennent que l'Eglise seule à la solution des difficultés qui enlacent les sociétés modernes, mais il met sa plus grande diligence à implorer l'assistance des secours divins avec l'aide desquels ses labours et ses soins peuvent arriver à un heureux résultat. A cette fin, le Pape estime que rien ne saurait être plus efficace et plus sûr que de se rendre favorable la sublime Mère de Dieu, la Vierge Marie.

Ce fut toujours, nous rappelons-le, le soin principal et solennel des catholiques de se réfugier sous l'égide de Marie dans les temps troublés et dans les circonstances périlleuses. L'Eglise catholique à toujours mis, et avec raison, toute son expérience et sa confiance en la Mère de Dieu qui jouit d'une faveur tout à fait extraordinaire auprès de son divin Fils. Cette piété s'est manifestée tout particulièrement quand la violence des erreurs répandues, ou une corruption intolérable des mœurs, ou les attaques d'adversaires puissants ont semblé mettre en péril l'Eglise militante.

C'est pourquoi à l'approche des solennels anniversaires qui rappellent les bienfaits nombreux et considérables qu'a valu au peuple chrétien la dévotion au Saint Rosaire, Léon XIII veut que cette année cette dévotion soit l'objet d'une attention toute particulière dans le monde catholique en l'honneur de la Vierge Souveraine, afin que par son intercession il obtienne du divin Fils de Marie un heureux adoucissement et un terme à ses maux, et le retour des âmes égarées à la vérité et à la vertu.

Il constate que de nos jours nous avons autant besoin du secours divin qu'à l'époque où le grand Dominique leva l'étendard du Rosaire de Marie à l'effet de guérir les maux de son époque; il rappelle les victoires insignes obtenues par la récitation du Saint Rosaire. D'où il conclut que si nous employons ce même moyen, nous pourrions

voir disparaître les calamités dont souffre notre époque. Dans ce but le Souverain Pontife engage vivement tous les chrétiens à réciter le Rosaire tant en public qu'en famille et à ne pas cesser ce saint exercice. Il exprime le désir que, spécialement cette année, le mois d'octobre soit entièrement consacré à la Sainte Reine du Rosaire. Voici maintenant ce qu'il prescrit:

1o Que dans tout le monde catholique, cette année, on célèbre solennellement et par des offices spéciaux et splendides, la fête du Saint-Rosaire.

2o Qu'à partir du premier jour du mois d'octobre jusqu'au deuxième de novembre, dans toutes les églises où s'exerce la charge d'âme et même dans les autres églises ou chapelles dédiées à la Sainte Vierge on dise au moins cinq dizaines du Rosaire, c'est à dire le chapelet, en y ajoutant les litanies de la Sainte Vierge.

3o Que, en même temps que seront récitées ces prières, le saint sacrifice de la messe soit célébré ou la bénédiction du Très Saint Sacrement soit donnée. Ensuite le Pape approuve que des processions solennelles soient faites.

Pour engager les fidèles à faire ces prières et à assister aux offices, le Vicaire de Jésus-Christ daigne ouvrir le trésor de l'Eglise et accorder les indulgences suivantes:

1o A tous ceux qui, du 1er octobre au 2 novembre auront assisté à l'exercice de la récitation publique du Rosaire avec les Litanies, et auront prié selon son intention, une indulgence de sept ans et de sept quarantaines à gagner chaque fois. La même indulgence est accordée à ceux qui, empêchés par une cause légitime de concourir à ces prières publiques, les auront faites dans leur particulier dans la même intention.

2o A tous ceux qui, pendant le temps désigné soit publiquement dans les temples sacrés, soit dans leurs maisons (par suite d'excuses légitimes) auront au moins dix fois pratiqué ces pieux exercices, et qui après s'être confessés, se seront approchés de la sainte table.

3o A tous ceux qui, le jour de la fête du Saint Rosaire ou l'un des huit jours suivants, après avoir également épuré leur âme par une salutaire confession, auront récité la sainte communion et auront dans quelque église ou chapelle, prié Dieu et la Sainte Mère pour les nécessités de l'Eglise selon son intention, une indulgence plénière. Pour mieux vous communiquer la pensée du Souverain Pontife nous vous avons réitéré presque mot à mot, une grande partie de la Lettre Encyclique que Léon XIII vient d'adresser (1er septembre) aux évêques du monde entier pour les engager à demander en son nom, aux fidèles confiés à leurs soins, de passer le mois d'octobre à prier Dieu par l'entremise de Marie, pour obtenir la cessation des maux dont souffre l'Eglise. Nous avons l'espoir, N. T. C. F., que personne d'entre vous va refuser de prier, de se confesser et de communier à l'intention du Grand Pape qui, à plusieurs reprises, a témoigné de sa bienveillance particulière non seulement pour le diocèse d'Ottawa en général, mais aussi pour ses communautés religieuses, son clergé, son collège et ses professeurs, et même pour celui qui, malgré son indignité, a la charge de vos âmes. A ces causes, le Saint Nom de Dieu invoqué, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

1o. Le désir et l'ordre du Pape quant aux prières à réciter, aux confessions et aux communions à faire pendant le mois d'octobre prochain, sont promulgués

2o. A partir du 1er octobre jusqu'au 2 novembre dans toutes les églises et chapelles où se célèbre le saint sacrifice, chaque matin après la messe ou le soir à une heure convenable, le prêtre desservant, ou tout autre nommé par lui, récitera à haute et intelligible voix au moins cinq dizaines du Rosaire et les Litanies de la Sainte Vierge.

3o. Les prêtres desservants devront faire ces prières le matin ou le soir selon qu'ils espéreront avoir une assistance plus grande après la messe ou dans la dernière partie du jour.

4o. Le Saint Sacrement sera ex-

posé avant la récitation de ces prières qui seront suivies du Salut solennel et de la bénédiction avec la Sainte Hostie exposée dans l'ostensoir.

5o. Des processions en l'honneur de la Sainte Vierge seront faites dans toutes les églises paroissiales le jour de la fête du Saint Rosaire. Nous permettons ces processions en dehors de l'Eglise, là où elles pourraient se faire sans inconvénients.

6o. La fête du Saint Rosaire sera célébrée avec la plus grande pompe possible.

Sera notre présent Mandement lu et publié au prône de toutes les églises et chapelles paroissiales, et en chapitre dans les communautés religieuses, dimanche prochain.

Donné à Ottawa, en notre palais épiscopal, sous notre seing, le sceau du diocèse et le contre-seing de Notre Secrétaire, ce vingt-quatrième jour de septembre mil huit cent quatre vingt-trois, en la fête de Notre-Dame de la Merci.

† J. THOMAS, Ev. d'Ottawa.

Par Mandement,

J. SLOANE, Ptre., Secrétaire.

COURRIER DU JOUR

L'honorable M. Miller, membre du gouvernement du Manitoba, a été élu, vendredi, dans le comté de Varennes, par 300 voix de majorité, sur son adversaire, M. Gillespie.

C'est le Canada qui, de toutes les grandes nations du globe, a la dette la moins élevée, comme on peut voir par le tableau suivant:

Table with 3 columns: Dette, Par tête. Rows include Espagne, France, Angleterre, Italie, Autriche, Etats-Unis, Canada.

Le Free Press est d'une insigne mauvaise foi ou d'une négligence impardonnable dans la correction des épreuves de ce que l'on peut appeler ses articles de rédaction. Dans un de ces articles, par exemple, il affirme que la dime payée par les habitants des paroisses de la province de Québec, est le sixième minot de grain récolté au lieu du vingt-sixième. Dans un autre cas, il annonce que l'honorable M. Miller est élu par 30 voix de majorité tandis que c'est 300; et c'est ainsi qu'à l'aide de supercheries que le Free Press peut mettre sur ce compte du typographe, mais qu'il se garde bien de corriger, que le journal jette dans l'esprit de ses lecteurs, qui ne connaissent pas mieux, la croyance que l'Eglise catholique perçoit de la part des fidèles une dime écrasante.

Les rapports de l'élection d'Algoma ne sont pas encore complets, mais par ce qui nous est parvenu jusqu'à présent il est tout probable que M. Lyons, le candidat grit, sera élu par un peu plus d'une centaine de voix. Ce résultat, bien qu'il ne soit pas l'expression vraie du sentiment de la majorité des électeurs n'a pas lieu cependant de surprendre ceux qui ont suivi de près les manœuvres sans nom du gouvernement Mowatt dans Algoma.

Ce gouvernement, indigne de la confiance du peuple, a rempli à la lettre le programme qu'il s'était tracé au commencement de la campagne: Corrompre les électeurs; intimider ceux qu'ils ne pourraient pas corrompre, et enfin enlever les moyens de voter à ceux qui ne voudraient ne se laisser corrompre, ni se laisser intimider. Et c'est ce

qui a été fait; nos lecteurs ont pu le voir par les rapports que nous avons donnés tous les jours des faits et gestes des grits à Algoma. Au moins trois cents électeurs ont été privés de leur droit de vote.

NOTES RELIGIEUSES

Hier, à la Basilique et dans les autres églises du diocèse d'Ottawa, a été lu un mandement de Monseigneur Duhamel promulguant le désir et l'ordre exprimés par le Souverain Pontife dans sa lettre encyclique du 1er septembre. Dans cette lettre le Saint-Père rappelle que le soin principal et solennel des catholiques a toujours été de se réfugier sous l'égide de Marie dans les temps troublés et dans les circonstances périlleuses. L'Eglise catholique a toujours mis, et avec raison, toute son espérance et sa confiance en la Mère de Dieu qui jouit d'une faveur tout à fait extraordinaire auprès de son divin Fils. Cette piété s'est manifestée tout particulièrement quand la violence des erreurs répandues ou une corruption intolérable des mœurs, ou les attaques d'adversaires puissants ont semblé mettre en péril l'Eglise militante.

C'est pourquoi, ajoute le mandement de Monseigneur d'Ottawa, à l'approche des solennels anniversaires qui rappellent les bienfaits nombreux et considérables qu'a valu au peuple chrétien la dévotion au Saint Rosaire, Léon XIII veut que, cette année, cette dévotion soit l'objet d'une attention toute particulière dans le monde catholique en l'honneur de la Vierge Souveraine, afin que par son intercession il obtienne du divin Fils de Marie un heureux adoucissement et un terme à ses maux, et le retour des âmes égarées, à la vérité et à la vertu.

Pour se conformer aux désirs de Sa Sainteté, ces exercices ont été commencés solennellement, hier soir à 7 heures, dans la Basilique d'Ottawa et se continueront tous les jours pendant le mois d'Octobre à la même heure.

Monseigneur d'Ottawa a fait lui-même, hier soir, l'instruction en français et en anglais, et a donné la bénédiction du Saint Sacrement.

Dimanche prochain, jour de la fête du Rosaire, il y aura messe pontificale, et le soir procession du clergé dans l'Eglise, et probablement grande illumination de l'autel.

Pour engager les fidèles à faire ces prières et à assister aux offices, le Saint Père daigne ouvrir le trésor de l'Eglise et accorde de nombreuses indulgences, et à ceux qui, en outre, se conformeront aux conditions ordinaires de la confession et de la communion, et prieront pour les nécessités de l'Eglise, une indulgence plénière.

Hier après midi, à 5 heures, un grand nombre de voyageurs répondaient à l'appel qui leur avait été fait du haut de la chaire et assis taient, dans le subséquent de l'Eglise, à l'instruction qui a été donnée par M. le Grand Vicaire Routhier.

Aujourd'hui commence la visite de la paroisse par M. l'abbé Campeau et M. l'abbé Sloane.

M. l'abbé Campeau visite aujourd'hui les rues George, York et Clarence, visitera, mercredi, la rue Murray, et vendredi, la rue St-Patrice.

M. l'abbé Sloane visitera, mercredi, la rue George et York, et vendredj les rues Clarence, Murray et St Patrick.

Messieurs—Vos Amers de houblon m'ont été d'une grande valeur. Je souffrais d'une fièvre typhoïde depuis plus d'un mois, et je n'ai obtenu du soulagement que lorsque j'ai essayé vos Amers de houblon. Je les recommande cordialement à ceux qui souffrent de la débilité ou qui n'ont pas bonne santé.

J. C. STOEFTZEL, 683 rue Fulton, Chicago, Ill.

CHAPITRE II. ou obtient un produit d'une telle puissance curative et tellement varié dans ses opérations qu'il n'y a pas de maladie ni d'indispositions qui puissent leur résister, avec cela qu'il peut être employé sans danger par la femme la plus délicate, le plus faible invalide ou le plus petit enfant.

Des patients Flottant entre la mort et la vie. Depuis des années, et abandonnés par les docteurs qui soignaient spécialement la maladie de Bright et autres maux des reins, du foie, de poitrine, ont été guéris: Des femmes rendues presque folles! Par la névralgie, la névrose, perte de sommeil et diverses autres maladies particulières aux femmes. Des personnes accablées par le Rhumatisme: Inflammatoire et chronique, ou souffrant du scorbut! De l'érysipèle! Fluxions rhumatismales, impureté du sang, dyspepsie, indigestion, en un mot de toutes les maladies auxquelles est sujette notre frêle nature. Ont été guéris par les Amers de Houblon; on peut en avoir la preuve dans toutes les parties du monde connu.

TEMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis remis l'épave à la suite d'une chute, le 5 octobre 1871. Les docteurs furent appelés mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. Après 121 jours de souffrance et de soins, j'allai à Boston, et à l'hôpital où je me reposai, le médecin réussit à me remettre le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus que plier mon bras à l'angle droit. Les nerfs ne cessèrent d'être en flammes, j'éprouvai tous les remèdes ordinaires de l'huile et du vinaigre, du Brandy et de l'arnica, mais sans aucun effet marqué. Nous avions une petite quantité de votre amerc, et l'ayant jeté dans votre amerc, il m'a fait un bien que je ne puis décrire. Je ne l'ai trouvé que dans une pharmacie et en petite quantité, et ayant demandé aux pharmaciens pourquoi ils ne gardaient plus ce remède, ils m'ont répondu qu'ils ne savaient pas que ce remède avait tant de valeur. Je suis de telle sorte satisfait de mon remède que depuis que j'en ai acheté et en ai vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais aller, vu que l'on parlait déjà de ma guérison, l'influence de l'Ether pour opérer sur mon bras et détendre les nerfs, j'ai préféré vous écrire immédiatement pour vous demander de m'envoyer six bouteilles, mais avant que la seconde fut expédiée, les nerfs étaient détendus et je pouvais me servir de mon bras avec facilité et sans douleur. Permettez-moi de vous dire que nous nous servons habituellement de votre amerc, et j'ajoute d'huile comme remède pour les brûlures, scorbutiques, entorses, maux de reins et en général pour toutes les maladies externes et cela avec de merveilleux résultats qu'aucun remède ne peut donner. Mon médecin donne son entière approbation à ce remède. Votre tout dévoué, Rev. D. GEORGE, Pembroke, N. H.

Ayant souffert de Rhumatisme pendant longtemps, on m'a conseillé de faire l'usage de votre Amerc et vraiment d'huile la première application m'a donné un soulagement immédiat, et maintenant je suis capable d'agir à mes affaires, grâce à votre remède si merveilleux. Je suis votre tout dévoué, W. B. DICKSON, 215 rue St. Constant, Montréal. En vente chez M. J. Gagnier, rue Sussex, Ottawa.

Nouvel Etablissement LUNDI, 24 SEPT., J'ouvrirai un Magasin de Tabac - AU - No. 457 Rue SUSSEX. Une visite est respectueusement sollicitée. A. LALONDE.

PETITES NOTES

L'honorable Isaac Buchanan est mort, à Hamilton, ce matin, à l'âge de 74 ans.

Le Saint Père a ratifié l'élection du révérend Père Anderledy, allemand, comme général de l'ordre des Jésuites.

Nous conseillons à nos abonnés la lecture attentive du mandement de Monseigneur d'Ottawa que nous publions aujourd'hui.

L'honorable M. Jones, d'Halifax, le juge Taschereau de la Cour Suprême, et M. et Madame Dansereau, sont partis samedi pour l'Europe.

M. Hébert, notre artiste canadien, travaille en ce moment au buste de sir Hector Langevin qui sera exposé au banquet du 18 octobre à Montréal.

Les élèves du collège d'Ottawa sont en retraite depuis samedi. Les prédicateurs de la retraite sont les révérends Pères Smith, de Lowell, et Bernard, de Montréal.

Le roi Alphonse a passé la journée d'hier à Paris. En se rendant de l'ambassade espagnole à l'Élysée il a été hué par la foule qui encombra la rue. Cette manifestation est due au fait que le roi a accepté le titre de colonel d'un régiment prussien.

M. Pêchevin Fowler a été élu, samedi, maire de Londres, contrairement à l'usage qui veut que l'on nomme cette charge l'échevin le plus ancien en fonctions. On reproche à l'échevin Hadley, celui qui par droit de séniorité aurait dû être élu, plusieurs entreprises pu bliques qui ne lui ont pas attiré la faveur du peuple.

NECROLOGIE

Une bien triste nouvelle nous arri vait de Montréal, hier soir. Le télé gramme nous annonçait que M. James Goodwin, si avantageuse ment connu à Ottawa par ses nom breux actes de charité comme par ses talents qui lui ont procuré la richesse, venait de mourir à l'hôtel Windsor.

M. Goodwin revenait d'un voyage en Europe qu'il avait entrepris dans l'intérêt de sa santé. Depuis mer credi dernier M. Goodwin ne se sentait pas bien, et, samedi, son beau-frère, M. Brophy, d'Ottawa, recevait un télégramme lui annon çant le fait. M. Brophy se rendit immédiatement à Montréal ne croy ant pas cependant la maladie dan gereuse, mais il eut la douleur de voir expirer M. Goodwin entre ses bras.

M. Goodwin était natif d'Irlande et âgé de 64 ans. Depuis quarante-trois ans il habitait Ottawa.

Le premier contrat d'une certaine importance qu'il a eu à exécuter fut la construction du canal Rideau en 1846. Les gages des ouvriers ayant subi une hausse imprévue, ce contrat le ruina presque entière ment, tellement qu'il alla en Cali fornie pour refaire sa fortune, ce à quoi il réussit en peu de temps. De retour à Ottawa il obtint la construction de travaux importants et il a toujours continué cette carrière d'entrepreneur jusqu'à sa mort.

C'est lui qui a construit la plus grande partie du chemin de fer St Laurent et Ottawa, le pont Dufferin, le nouveau pont des Sapeurs, le mur d'enceinte des édifices du Par lement, le canal Grenville et plu sieurs autres entreprises de moindre importance.

Ottawa perd en M. Goodwin un homme de talent et un de ses citoyens les plus estimés. Les pauvres et les ouvriers perdent en lui leur meilleur ami. M. Goodwin laisse deux nièces, dont une est mariée à M. Oscar McDone l, épicier, rue Rideau, l'autre à M. J. O. D. Murray du département de l'Agriculture, M. et Madame Murray sont en ce moment absents d'Ottawa.

Les restes mortels de M. Goodwin sont arrivés à Ottawa par le train du midi du chemin de fer Cana da et Atlantique, aujourd'hui.

A TRAVERS OTTAWA

Musical—Le corps de musique "L'harmonie," de Montréal, sous la direction de M. Hardy, a été engagé par le comité d'organisation du grand jubilé de Boston, qui a lieu au mois de janvier prochain.

Les pilules de noix longues du McGale guérissent le mal de tête, etc.—25c. par boîte.

Conseil de ville—Le conseil de ville s'assemblera ce soir.

Exposition—L'exposition du comté de Carleton aura lieu à Bell's Corners, demain et mercredi.

—Stop du Dr Goderre pour sou lagement des rhumes et toux.—25c. par bouteille.

Retraite—La retraite des élèves du couvent de la rue Rideau a été terminée, hier, par une solennité imposante.

Malsain—Les médecins qui ont visité le poste de police, samedi dernier, ont trouvé que l'édifice était très malsain.

Terminé—L'hippodrome sur le ter rain de l'exhibition sera terminé jeudi prochain.

Egoûts—Le canal d'égoût à New-Edinburg est presque terminé. Les travaux sont sous la direction de M. P. Mansfield.

Inoffensif—Ce qui contribue le plus en plus à l'immense popularité des "Amers indigènes," outre son incontestable efficacité, c'est qu'il ne contient aucun principe minéral.

Départ pour Rome—L'honorable juge Taschereau a obtenu un congé de six mois et est parti pour Rome, où il placera son fils dans un des collèges de cette ville.

Chemin de fer—On a repris la construction du chemin de fer Canada et Atlantique, à Valleyfield. Deux cents hommes environ sont employés à ces travaux.

Allez au meilleur marché pour les livres et articles d'école. Chez P. C. Guillaume, No. 155 rue Sussex.

Phosphate Cinq cents tonnes de phosphate, provenant des mines de Buckingham, ont été expédiées, la semaine dernière, aux Etats-Unis.

Efficacité—Le seul remède qui soit efficace contre les boutons et autres éruptions de la peau c'est la "Lotion Persienne."

Indisposés—La maladie oblige le détectif Peel et le constable Thom son à garder la chambre depuis quelques jours.

N. A. Savard vient de recevoir 20 tonnes de mélasse Barbade de première qualité qu'il vendra à bon marché, l'ayant achetée avant l'augmentation de cinq cents par gallon.

Saisie—La police a fait une nouvelle visite chez plusieurs boulangers samedi et a confisqué plusieurs douzaines de pain qui ne pesait pas le poids requis par la loi.

Construction—On a commencé, ce matin, à poser le toit de la nouvelle église de la paroisse St-Jean Baptiste, à Ottawa.

Le Remède du Dr Sey guérit les maladies suivantes: coliques, indigestion, dyspepsie, constipation et toutes maladies du foie, de l'esto mac et des intestins.

Gelée—La gelée de samedi à di manche a causé beaucoup de dom mages dans les environs d'Ottawa.

Navigation—Douze barges sont arrivées de Grenville, hier après midi, à la remorque du vapeur Bever. Le vapeur Swann, est aussi arrivé de Ironside, avec quatre barges chargées de minerai, en route pour New-York.

Aux gourmets—Voulez-vous avoir de bons repas, de bons cigares, de bons liqueurs, et avec tout cela payer bon marché, allez au restau rant Iroquois, pres de la gare Union, aux Chaudières. M. Gratton, propriétaire, et M. Paré, gérant, tiennent toujours leurs établisse ment sur un haut pied.

N. A. Savard vient de recevoir 20 tonnes de mélasse Barbade de première qualité qu'il vendra à bon marché, l'ayant achetée avant l'augmentation de cinq cents par gallon.

Mariages—Trois mariages ont eu lieu à la basilique d'Ottawa, ce matin. Le premier est celui de M. E. Soulières, fils de M. Soulières, inspecteur des glissoires du gouver nement aux Chaudières, avec Dlle Marie Agnès Rochon, quatrième fille de M. F. Rochon, maître sculp teur, d'Ottawa.

Le deuxième, celui de M. F. Louis Loyer, du département de l'Inté rieur, avec Dlle Marie Charbon neau, d'Ottawa.

La bénédiction nuptiale de ces deux mariages a été faite par M. l'abbé Campeau, chapelain de la congrégation des filles de Marie Immaculée, à laquelle Milles Rochon et Charbonneau appartenaient.

Le troisième mariage était celui de M. Alex. P. Dupont, sergent dans la police d'Ottawa avec Delle Emi lienne Lafleur. La bénédiction nup tiale a été faite par le Rév. M. Rou thier Vicaire général.

Il semble impossible qu'un remède composé avec des plantes aussi communes, aussi simples que le houblon, le buchu, la mandra gore et la dent-de-lion fasse d'aussi nombreuses et d'aussi grandes gué risons que les Amers de houblon; mais le vieillard comme le jeune homme, le riche et le pauvre, le prêtre et le médecin, l'avocat et le journaliste, tous témoignant en avoir obtenu la guérison, vous devez croire; faites-en l'essai vous même et vous ne douterez pas plus longtemps.

L'honorable M. Bowell, ministre des douanes, est de retour de Win nipeg.

On recommande aux personnes prises de phthisie de camper dans les bois résineux. Le Rév. D. Mur ray, dans son livre sur les Adiron dacks mentionne une cure merveil leuse de ce genre. Il est impossible à tous ceux qui souffrent des pou mons d'aller camper dans les bois, cela ne leur est même plus néces saire depuis que le SIROP DE GOMME D'ÉPINETTE ROUGE DE GRAY offre sous une forme agréable toute la vertu des bois résineux. C'est un remède d'un prix inestimable dans les cas de rhume, toux, maux de gorge, etc. En vente chez tous les phar maciens. Prix 25 et 50cets la bou teille.

COUR DE POLICE

[Présidence du juge O'Gara]

John McEwan, trouvé ivre mort sur la rue Rideau, à huit heures du soir, est condamné à 10 d'amende et \$2 de frais ou trois semaines de prison aux travaux forcés.

Thomas Brown, accusé de désordre sur la rue Nichola, à onze heures, hier soir, est condamné à \$5 d'amende et \$2 de frais ou trois semaines de prison.

Augustin Gauthier, accusé de voies de fait sur la rue Da housse, est condamné à \$2 d'amende et \$1 de frais ou huit jours de prison.

Wm. Martin, obstruction à la voie pu blique, est condamné à \$1 d'amende et les frais ou huit jours de prison.

Wm Martin accusé d'avoir fait courir son cheval dans les rues et d'avoir ren versé un jeune garçon sur la rue Bank le 25 septembre dernier, est condamné \$10 d'amende et \$2 de fra s ou trois semaines de prison.

JOS. SENECAI. Entrepreneur de Pompes Funèbres 265 et 261 RUE DALHOUSIE, OTTAWA. A l'établissement le plus grand et le plus complet de la province d'Ontario. Le seul établissement de ce genre dans la ville où vous pouvez vous procurer tout ce qui est nécessaire pour le décor des chambres funèbres. Les personnes donnant leur commande au moins DEUX HEURES avant le départ du train ou du bateau peuvent avoir confiance qu'elles seront servies à point. Un barbier de première classe est engagé pour l'usage des demandés. On peut s'adresser chez M. Senecai la nuit comme le jour.

Oscar McDonnell. ÉPICIER ET MARCHAND DE VINS 101, RUE RIDEAU, OTTAWA. 2066vriar 1883

GRANDE REDUCTION SUR LES PARAPLUIES, CAPOTS ET Cirouaire de Caoutchouc H. L. COTTE, 128, Rue Rideau. P. S.—Les vêtements de cha que saison d'Automne en tous genres complets.

Pilules de Noix Longues Composées DE MCGALE. Pour la guérison des rhumes, toux, maux de gorge, etc. Ce sirop est préparé avec les plus beaux ingrédients de la nature. Les personnes atteintes de ces maladies causées par le mauvais temps ou le froid, ne doivent pas se laisser aller à l'usage de ces pilules. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune des propriétés nocives de ce métal. Elles peuvent être administrées dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune des substances délétères qui pourraient rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées. Les Pilules de Noix Longues Composées de MCGALE sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public. B. E. MCGALE, Chimiste, Montréal, 1883.

SPRUCINE Une des meilleures remèdes pour les rhumes, toux, maux de gorge, etc. A vendre partout. B. E. MCGALE, Chimiste, Montréal, 1883. A WHOLESOME CURATIVE. NEEDED IN Every Family. AN ELEGANT AND REFRESHING REMEDY FOR COLIC, BRUISES, INDIGESTION, AND ALL OTHERS. SUPERIOR TABLETS AND ALL OTHER REMEDIES. THE ACTION PROMPT. LADIES AND CHILDREN LIKE IT. Price, 25 cents. Large boxes, 50 cents. SOLD BY ALL DRUGGISTS.

CHINA TEA HOUSE 59, Rue Rideau. FROMAGE DE ROCQUEFORT. ANANAS EN CANISTRE. NOUVEAUX POIS EN CANISTRE. PAPOMA (délicieux pour les enfants.) CEREALES AMERICAINES, (spéciales pour bébé.) ONIONS ESPAGNOLS. RAISIN MALAGA. BEURRE MOULE DE 1ERE CLASSE. VINS LIQUEURS de qualité supérieure. W. WALL, Epicer et Marchand de Vins, 1er Oct. 1882.

Sirop des Enfants du Dr Goderre. Ce sirop est préparé avec l'approbation des professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria. Le sirop des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants. Il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dysenterie, toux, toux douloureuse, insomnie, Toux, Rhume, Grippe, etc. Demandez le Sirop du Dr Goderre et son schéma point d'autre. En vente par tout le Canada et les Etats Unis. Prix, 25 cts. LA BOUTEILLE. Seul propriétaire, B. E. MCGALE, Chimiste, Montréal, 1882.

Le plus grand remède Américain contre le RHUME, LA TOUX, L'ASTHME, LA BRONCHITE, L'EXTINCTION DE VOIX, L'ENROUEMENT ET LES AFFECTIONS DE LA GORGE. Préparez avec la meilleure gomme d'épinette rouge (goût délicieux) balsamique, adoucissant, expectorant et tonique. Supérieure à n'importe quelle médecine offerte pour la guérison des affections ci-dessus énumérées. Combinaison scientifique de la gomme qui suit de l'épinette rouge—surement la gomme brute au plus grand prix pour les fins de la médecine. Tout le monde a eu un rhume à un certain moment de sa vie. Ce rhume ne se sépare jamais de la toux, et les propriétés anti-spasmodiques, balsamiques, et expectorantes et toniques, sont conservées. Ce sirop, préparé avec soin à une basse température, contient une grande quantité de la meilleure gomme en solution complète. Son efficacité remarquable dans le soulagement de certaines formes de bronchite, et son effet pour ainsi dire magique dans la guérison des rhumes obstinés sont maintenant connus du public en général. Vendu par tous les pharmaciens respectables. Prix 25 cts. et 50 cts. la bouteille. Les mots "Sirop de gomme d'épinette rouge de Gray" constituent notre marque, et sont surs de donner, nos enveloppes et étiquettes sont aussi enroulées. KERRY WATSON & CO. Pharmaciens en gros, Seuls propriétaires et fabricants, Montréal, 6m, nov. 1882.

